



**AUTO INSURANCE
SERVICES**

In partnership with



Assurance COMFORT

FINANCEMENT SANS RISQUE AVEC L'AIRBAG SUR LES MENSUALITÉS

Avec l'assurance Comfort, vous bénéficiez d'un airbag pour les mensualités qui vous protège financièrement, ainsi que vos proches, en cas d'incapacité de travail ou de chômage.

L'airbag sur les mensualités de CA Auto Insurance Services — rouler sans souci, grâce à une sécurité financière

Roulez sans souci grâce à l'**assurance COMFORT** de CA Auto Insurance Services. Avec un contrat de leasing, Libero, financement ou crédit privé, l'AIRBAG vous protège de manière optimale contre les incidents imprévus que la vie apporte.

L'assurance vous soulage lors de ces moments difficiles et contribue à améliorer la situation. Vous avez toujours la certitude de ne pas devoir renoncer au véhicule.

L'assurance Comfort vous garantit une protection d'assurance contre les risques suivants :

COMFORT

Incapacité de travail

Un accident est vite arrivé. L'événement est imprévisible et soudain. Cela vaut également pour les cas de maladie. Si vous êtes obligé d'interrompre votre activité professionnelle sur ordonnance du médecin, l'assurance paie les mensualités de vos **contrats de leasing, Libero, financement et crédit privé** en cours chez CA Auto Finance (max. CHF 1 500.- par mois, CHF 65 000.- au total).

COMFORTplus

Chômage

Malheureusement, il n'est plus rare de perdre son travail du jour au lendemain. En cas de licenciement, l'assurance prend en charge les mensualités pendant 12 mois consécutifs par sinistre et au maximum 36 mois pendant la durée de votre **contrat de leasing, Libero, financement ou crédit privé** en cours chez CA Auto Finance (max. CHF 1 500.- par mois).



Les bonnes raisons ne manquent pas pour choisir l'assurance COMFORT ou COMFORTplus avec son airbag sur les mensualités :

Rouler sans souci

L'AIRBAG permet d'être plus tranquille. Grâce à lui, vous êtes à l'abri de soucis financiers en ce qui concerne votre véhicule lors de coups du destin difficiles.

Protection complète

En cas d'incapacité de travail ou de chômage, l'AIRBAG accomplit des services indispensables.

Primes basses

L'AIRBAG vous est proposé avec les primes les plus basses possible.

Facturation simple

L'AIRBAG est simple: le paiement de la prime d'assurance s'effectue de manière confortable avec le versement de votre mensualité à CA Auto Finance.

Protection cumulable

Avec l'AIRBAG, l'indemnisation est payée de façon intégrale, d'éventuelles prestations de la part d'autres assurances ne sont pas prises en compte.

Mobilité garantie

Avec l'AIRBAG vous avez la certitude d'avoir le véhicule à votre disposition même durant les périodes difficiles de la vie.

Partenaire

L'AIRBAG est offert en collaboration avec AXA Assurances SA, un leader mondial de prestations d'assurance.

Sécurité financière

Lors d'un incident, les prestations de l'AIRBAG vous aident à assurer l'équilibre des comptes et à préserver votre épargne.

Prestation de première qualité

En cas d'incident – ce que nous ne vous souhaitons pas – vous reconnaîtrez la vraie valeur de l'AIRBAG.

Pas de véhicule sans AIRBAG Pas de financement sans AIRBAG SUR LES MENSUALITÉS

Votre contact :

CA Auto Finance Suisse SA
info.ch@ca-autofinance.ch
www.ca-autofinance.ch



©2024 CA Auto Finance Suisse SA
MWST 106.002.558
Zürcherstrasse 111
8952 Schlieren

Version 12.2024

En savoir plus :
ca-autofinance.ch



Suivez nous sur :
LinkedIn

